

DÉVELOPPEUR(SE) D'APPLICATIONS

À partir d'un cahier des charges rédigé en amont par le client ou l'entreprise, il/elle réalise des programmes informatiques avec une technique des plus optimisée, pour la conception d'applications mobiles. Bien entendu le développeur doit faire attention au traitement des données.

MISSIONS

- Concevoir une solution logicielle à partir d'un besoin
- Programmer
- Tester

FORMATION

- Licence informatique
- BTS systèmes numériques
- Titre professionnel développeur logiciel
- DUT informatique

21%

de femmes

82%

des contrats sont
des CDI

0.2

de candidats pour
1 offre d'emploi

LES SPÉCIFICITÉS

-  autonomie
-  travail en équipe
-  travail en intérieur

QUALITÉS REQUISES

- Rigueur
- Esprit technique
- Organisation

RÉMUNÉRATION

Salaires moyen brut : 2 486 €

